



# LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS L'EAU : UN ENJEU MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GUY LECLERC \*

**L**a Conférence sur l'eau et le développement durable qui s'est tenue à Paris du 19 au 21 mars 1998 à l'initiative de la France, a appelé à un nouvel ordre mondial de l'eau dont de nombreux signes de raréfaction sont considérés, avec le réchauffement climatique, comme la principale menace planant sur l'humanité au cours du début du troisième millénaire. L'eau est, en effet, en passe de devenir dans les prochaines années le plus grand marché en même temps que le plus grand défi mondial de notre planète. Alors que les prélèvements en eau ont augmenté de manière exponentielle au XX<sup>ème</sup> siècle, l'état de la ressource, sa qualité, la démographie, la croissance des besoins sont autant d'enjeux à prendre en considération pour planifier un développement global et durable.

L'eau est, à plus d'un titre, une matière première exceptionnelle, puisqu'elle est essentielle à toute forme de vie qu'elle soit humaine, animale ou végétale. Elle a longtemps été considérée comme une ressource abondante, voire illimitée, et il semblait normal à chacun qu'elle soit gratuite ou très proche de la gratuité à cause de tous les symboles qu'elle véhicule depuis toujours tant au plan de la vie, de la culture ou de la religion. Depuis une vingtaine d'années, il est néanmoins apparu que l'eau était un élément complexe et fragile qu'il convenait d'économiser, de gérer et de protéger. Il s'agit, en effet, d'une ressource vitale, qui obéit aux lois d'un cycle et qui est dotée de deux propriétés particulières affectant les relations entre les hommes et les États : elle gravite et elle ruisselle. De ce fait, elle ignore les frontières et son domaine est la géographie physique et non la géographie politique. Elle constitue donc en tant qu'élément majeur de l'environnement, un patrimoine commun à l'ensemble de l'humanité et les contraintes qui pèsent sur elle en font désormais un enjeu stratégique mondial.

\* Directeur Eau et grands projets au Département développement durable de PriceWaterhouseCoopers.



Il est certes patent que depuis quelques années, une prise de conscience nouvelle est née, mais elle reste encore largement insuffisante. La majorité de la population de la planète vivra en 2025 dans des conditions d'approvisionnement en eau faibles ou catastrophiquement faibles. Si les aspects quantitatifs, qualitatifs, comportementaux, sociétaux ont constitué des thèmes très souvent et très largement développés dans de nombreuses conférences ces dernières années, les questions financières ne l'ont été que très peu. C'est pourtant de la résolution de la problématique financière que dépendra l'issue de la bataille de l'eau au cours du prochain quart de siècle.

*DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES  
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET DEMANDES EN EAU  
SANS CESSER D'ÊTRE CROISSANTS*

*Une explosion des besoins*

À l'aube de l'humanité, les populations se sont fixées dans des zones proches des points d'eau permettant ainsi d'avoir un accès direct et facile à la ressource. Mais à partir de l'Antiquité et notamment à l'époque romaine, de puissants moyens ont été mis en œuvre en termes d'adduction d'eau avec la construction d'aqueducs et de réseaux acheminant l'eau vers les cités, les thermes et les palais. À travers les siècles, les travaux pour amener l'eau dans les villes ont toujours été importants.

La nécessité d'évacuer les eaux pluviales et, depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la volonté dans les pays les plus avancés de traiter les eaux usées pour des raisons liées à l'hygiène et la santé, ont conduit à des aménagements complémentaires très importants. La progression des investissements tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle a été spectaculaire. Aujourd'hui, on constate que plusieurs raisons sont à l'origine de l'explosion des besoins.

*La croissance démographique* est indiscutablement la première cause explicative de la situation actuelle. En effet, elle engendre naturellement une augmentation considérable de la demande en eau pour les besoins domestiques et l'alimentation. La terre qui comptait quelques centaines de millions d'habitants à la Révolution française, 1,5 milliard au début du siècle, vient de passer le cap des 6 milliards et pourrait en avoir entre 8 et 10 milliards vers 2050. La ressource moyenne par habitant qui était en potentiel de l'ordre de 8 000 m<sup>3</sup>/an en 1990, est actuellement de 6 700 m<sup>3</sup>/an et pourrait tomber à moins de 4 000 m<sup>3</sup> au milieu du siècle. Si on raisonne au niveau des ressources facilement accessibles, les 2 250 m<sup>3</sup>/ha actuels pourraient descendre à 1 350 m<sup>3</sup>/ha vers 2050. Or, dans le même temps, les experts de la FAO ont estimé qu'il faudrait tripler les surfaces irriguées pour assurer un minimum de sécurité alimentaire. Les



concentrations de population ont également des conséquences lourdes dans certains points du globe à cause de prélèvements excessifs dans les réserves d'eau souterraine : ainsi la nappe phréatique sous Pékin baisse de 2 mètres par an, tandis que celle de Bangkok a diminué de 25 mètres depuis les années 1950. De telles situations, catastrophiques au plan environnemental, ne peuvent être que transitoires. Le maintien de l'équilibre des nappes aquifères face à la croissance de la demande est un impératif.

*Le développement de l'activité humaine* est le second facteur à l'origine de la croissance des besoins. Ainsi, depuis le début du siècle, la consommation d'eau par tête a doublé. Outre le développement des activités productives dans tous les pays du monde qui sont consommatrices d'eau et qui génèrent leur cohorte de déchets, l'amélioration du confort domestique qui touche les pays riches et les pays émergents grâce au fort développement de l'utilisation d'appareils ménagers, crée une demande additionnelle importante. Mais ce sont surtout les pollutions domestiques, industrielles et agricoles qui menacent la plupart des fleuves et lacs du globe.

*Le développement durable* est en jeu car les comportements observés au cours du XX<sup>ème</sup> siècle ne peuvent perdurer. Les prélèvements en eau ont été multipliés par 8 en 100 ans et la détérioration du milieu n'a jamais atteint une telle ampleur. C'est pourquoi, il est devenu essentiel de protéger les écosystèmes, car ce sont eux qui permettent la régulation et la variabilité des ressources hydriques grâce au stockage ou à l'atténuation d'épisodes violents, la préservation de la biodiversité, la régénération des ressources naturelles et la production d'un environnement favorable à la vie. Une politique de développement durable implique une lutte généralisée et systématique contre la pollution. Elle concerne en premier lieu le traitement de la pollution chimique et industrielle et, plus généralement, l'ensemble des eaux usées. C'est dans ce domaine que les plus gros efforts financiers devront être accomplis au cours du prochain quart de siècle.

### *Des investissements gigantesques à réaliser*

Avec 1,5 milliard de personnes qui n'ont pas un accès direct à l'eau potable et 4 milliards d'individus qui ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement collectif, on mesure l'ampleur des moyens à mettre en œuvre pour atteindre une situation humainement acceptable.

Si on observe de plus, qu'il y avait trois agglomérations de plus de 10 millions d'habitants en 1950, qu'il y en a environ une vingtaine actuellement et qu'il y en aura une cinquantaine en 2025, on constate que les phénomènes de migration et de concentration urbaines s'accroissent. Dès lors, la demande d'équipements en milieu urbain liée aux infrastructures d'eau et d'assainissement sera très forte et ne fera que croître.

Au sein de l'Union européenne, c'est plus de 200 Md€ qui seront nécessaires d'ici 2010 pour achever les travaux concernant l'assainissement. Aux États-Unis, c'est 700 Md\$ qu'il faudra consacrer durant les 20 prochaines années aux investissements dans l'eau et l'assainissement. La « Vision mondiale de l'eau » qui a été présentée à La Haye en mars 2000 fait état d'un besoin d'investissement au niveau mondial pour les 25 prochaines années de 4 500 Md\$. Ces chiffres, que ne prennent en compte que les extensions de capacité, à l'exclusion de tout renouvellement ou de toute réhabilitation, se traduisent par un besoin moyen de 180 Md\$ par an.

L'énormité des chiffres en cause et des besoins qui en résultent font, par conséquent, de la réflexion sur les mécanismes et aspects financiers une priorité urgente et absolue.

#### *UNE PRISE DE CONSCIENCE MONDIALE GRÂCE À DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES*

Longtemps considérée comme une affaire de spécialistes, les questions relatives à l'eau sont restées confinées pendant des décennies entre les mains d'experts, le plus souvent sur des questions techniques concernant l'irrigation, le drainage et les économies d'eau notamment en milieu aride. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que des institutions se sont progressivement mises en place et qu'une prise de conscience est apparue au plan mondial à différents niveaux de la société civile grâce en particulier à de nombreuses conférences internationales.

La première conférence, qui conduisit à faire connaître les enjeux que représentait l'eau pour l'homme et la planète, fut celle de Mar del Plata en Argentine en 1977. Elle permit de lancer en 1980, la Décennie internationale de l'eau. Ce n'est toutefois qu'à partir des années 1990, que la société civile et les opinions publiques relayées par de nombreuses ONG commencèrent réellement à exprimer leurs préoccupations pour une ressource considérée jusque-là comme abondante alors qu'apparaissaient les premiers signes d'un risque de pénurie à grande échelle.

Fort de la connaissance de ces risques, la Déclaration de Dublin établissait pour la première fois en 1992 que l'eau a une valeur économique réelle dans toutes ses applications et devra être reconnue en tant que bien économique. Ce principe apparaît comme capital puisqu'il confirme que l'eau n'est plus une ressource illimitée que l'on peut obtenir sans coût mais au contraire, il introduit la notion de valeur marchande qui implique que l'eau ne peut être gratuite et qu'elle doit être payée à un prix qui couvre son coût complet et notamment l'amortissement des investissements qui permettent le captage, le traitement, le transport et la distribution. C'est dans le cadre d'une approche de développement



durable que les principes de Dublin ont été émis et qu'ils ont été réaffirmés quelques mois plus tard dans l'Agenda 21, qui constitue l'un des principaux documents du Sommet de la Terre de Rio en 1992 avec la Déclaration sur l'environnement et le développement.

C'est en juin 1996, soit près de 20 ans après la conférence de Mar del Plata, qu'était officiellement créé à Marseille le Conseil mondial de l'eau. Il reçut alors la mission d'être un centre de réflexion international sur l'eau. C'est sous son égide que depuis mars 1997 des Forum mondiaux de l'eau sont organisés tous les 3 ans. Après Marrakech et La Haye, le 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau se tiendra en mars 2003 à Kyoto au Japon.

Il faut rappeler également que c'est en mars 1998, que prit place la Conférence de Paris sur l'eau et le développement durable dont la Déclaration finale devait déboucher sur le programme d'actions prioritaires suivant :

- améliorer la connaissance des ressources en eau et des usages pour une gestion durable ;
- favoriser le développement des capacités institutionnelles et humaines ;
- définir les stratégies pour une gestion durable de l'eau et identifier les moyens de financement appropriés.

Grâce à cette prise de conscience planétaire, nécessaire pour l'avenir de la vie humaine à la surface de la terre, beaucoup a été dit et écrit pour sensibiliser la société civile. Mais ceci a entraîné un pluralisme souvent confus qui a tendance à conduire à une fragmentation des initiatives et à une dilution des responsabilités.

### *LE STATUT DE L'EAU : UN BIEN TRÈS PARTICULIER*

Il n'est pas possible d'avoir une approche financière de l'eau sans avoir mené une réflexion sur ses spécificités sociales et économiques ainsi que sur son aspect de bien patrimonial indispensable à la vie.

#### *L'eau : bien social*

L'eau est un bien naturel et une ressource primordiale pour l'homme à très fort contenu social. Elle est chargée de nombreux symboles et fait partie des besoins essentiels à la vie et à la santé. Comme l'air, l'eau est à la base de toute vie, humaine, animale ou végétale et certains estiment qu'à ce titre, elle devrait demeurer gratuite.

On ne peut nier que sans eau, il n'y a pas de vie et la tradition comme l'usage veulent que le verre d'eau que l'on offre au voyageur, dans les pays chauds ou ailleurs, soit gratuit. Un consensus universel se dégage pour ne jamais refuser de l'eau à celui qui a soif. L'eau, qui coulait des fontaines romaines comme aujourd'hui celle des fontaines publiques



dans les villes et les villages, n'est pas payante. Son usage est néanmoins limité à la boisson et au rafraîchissement des passants ou des voyageurs.

En effet, le caractère social de l'eau est lié à son usage : en l'occurrence, son utilisation pour l'alimentation, l'hygiène et la santé de l'homme. Mais l'eau utilisée à titre de boisson ne représente que 4 milliards de m<sup>3</sup>, soit seulement un peu plus de 1,5 % de l'eau potable consommée. En revanche, l'emploi de l'eau pour des appareils ménagers, pour le lavage des voitures ou pour l'alimentation des piscines correspond à un usage de confort ou de luxe différent d'un usage social de base. On observe donc que l'eau est un bien social pour les plus pauvres qui sont conduits par nécessité à en faire un usage modéré. En revanche, elle constitue pour sa plus grande part, un bien économique au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie des consommateurs, qui en font un usage plus large et qui dépasse, et de beaucoup, les seuls besoins vitaux.

#### *L'eau : bien économique*

Évoquer la notion de bien économique pour parler de l'eau constitue une révolution culturelle qui est née lors de l'affirmation des principes de Dublin. En effet, si l'eau a été gratuite ou quasiment gratuite dans les pays où on la trouvait en abondance pendant des siècles, il est désormais nécessaire de réaliser des traitements multiples et de la transporter pour la fournir aux consommateurs dans de bonnes conditions. Il faut noter également que la mise en place progressive de systèmes d'assainissement centralisé, en particulier dans les villes, renvoie à de très lourds investissements en matière de collecte des eaux usées, d'acheminement vers des stations d'épuration et de rejet après traitement dans le milieu naturel.

Le secteur de l'eau implique aujourd'hui des investissements considérables en matière d'infrastructure, ce qui conduit à ce que la plus grande partie du coût de l'eau provienne désormais de l'amortissement et de la maintenance de ces équipements, auquel s'ajoute l'ensemble des charges liées à l'exploitation. Le prix de l'eau est, par conséquent, constitué par l'addition d'une série de coûts intermédiaires qui peuvent donner lieu à des écarts importants d'un point à un autre de la planète, puisque les éléments de coût sont très différents, non seulement en fonction des pays, mais également des régions. Ainsi, produire de l'eau en plusieurs points d'un même pays pourra conduire à des écarts de coûts significatifs, compte tenu des différences de prix de revient.

#### *La notion de bien public mondial et les débats sur le financement et le prix*

L'approche globale de l'eau en tant que ressource vitale et patrimoniale en fait un bien public mondial en tant que bien commun de l'humanité. Cette notion est intéressante dans la mesure où elle peut



être le fondement de nouveaux mécanismes financiers. En effet, la double prise en compte de l'eau en tant que bien social et bien économique introduit la réflexion sur les modes de financement à mettre en œuvre d'une part et sur la tarification qui en découle, d'autre part. Elle conduit notamment à s'interroger sur trois questions relatives à la prise en charge des coûts :

- doit-il y avoir un prix unique de l'eau dans un pays, compte tenu de la spécificité de la ressource et de sa nécessité vitale au moins pour une partie de son usage, ce qui suppose une péréquation tarifaire nationale, ou bien la logique du coût complet résultant des principes de Dublin doit-elle s'appliquer dans le cadre de chaque réseau ?
- y a-t-il lieu que le prix soit entièrement pris en charge par le consommateur ou est-il légitime qu'une partie du coût soit financée par l'impôt ?
- dans les régions les plus pauvres, sous quelle forme l'Aide publique au développement doit-elle s'exercer ?

Des réponses à ces questions dépendront les mécanismes financiers à mettre en œuvre.

#### *L'ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EAU ET DE LA SOLVABILITÉ : DES BESOINS DIFFÉRENCIÉS SELON LES ZONES*

L'eau comme l'air est un bien patrimonial mondial. L'éthique suggère que chaque habitant de la planète en dispose d'une quantité suffisante pour vivre de manière décente dans une perspective de préservation de l'environnement et de développement durable pour les générations futures. Le caractère planétaire et exemplaire de la ressource et les menaces qu'elle fait peser sur une partie de l'humanité requièrent désormais une approche globale.

On ne compte plus depuis 20 ans le florilège de déclarations, d'évidences non contestées, de mises en garde, d'appels à des mesures immédiates qui, pour l'instant, n'ont été suivis que de timides effets. En ce début de troisième millénaire, le problème du secteur de l'eau est avant tout financier. Assurer l'équilibre financier de la gestion tout en garantissant l'eau à tous les pauvres, voilà les termes de l'équation financière à résoudre. C'est à ce travail qu'il faut désormais s'atteler pour éviter une catastrophe humanitaire et environnementale mondiale.

Il est essentiel d'avoir une bonne compréhension de la problématique financière du secteur international de l'eau pour mener une réflexion pertinente sur les solutions à y apporter. L'analyse du marché international de l'eau au cours du prochain quart de siècle montre qu'il se divisera en trois grands segments :

- 1 - les pays riches qui ne posent pas de problème de solvabilité globale ;
- 2 - les pays émergents solvables à court ou moyen terme ;
- 3 - les pays en développement à solvabilité réduite.



Or, c'est dans ces deux dernières catégories que l'essentiel des investissements devra être réalisé compte tenu du retard accumulé à ce jour et des besoins futurs liés à la croissance démographique. Une analyse plus fine montre d'ailleurs qu'il existera des régions solvables au sein d'un même pays, c'est-à-dire celles où la structure tarifaire permettra de couvrir le coût économique de l'eau, et d'autres qui ne le seront pas. C'est donc ville par ville, et non pays par pays, que les études devront être menées.

Il existe en réalité une double problématique financière en fonction du lieu d'opération :

- la première consiste à mobiliser les ressources financières sur les marchés pour drainer une fraction de l'épargne mondiale vers le financement des infrastructures liées à l'eau dans des conditions acceptables par les marchés financiers ;
- la seconde relève de l'aide financière internationale destinée à subventionner de manière transitoire les tarifs et pour mettre en place une politique de l'eau visant à un équilibre tarifaire à long terme.

Dans un secteur fortement consommateur de fonds propres et de financement, les outils à créer et les mécanismes financiers à développer seront, on le verra, différents dans chacun des cas.

Dans le premier, il s'agit de stimuler des mécanismes de marché parce que l'eau pourra être vendue à un prix incluant l'ensemble des coûts et la rémunération de l'investisseur/opérateur. Ce qui ne veut pas dire qu'individuellement chacun paiera ce prix, notamment les consommateurs ayant les revenus les plus modestes, mais que la péréquation tarifaire entre les types de consommateur permettra l'équilibre budgétaire. Cela pose également des problèmes de transparence et de contrôle de la rémunération de l'investisseur/opérateur sur longue période. Car s'il est normal que les prêteurs et les fonds propres investis soient rémunérés, il convient qu'ils le soient de manière appropriée, ce qui implique l'existence d'instances de régulation et de contrôle. En d'autres termes, dans un secteur comme celui de l'eau, très sensible socialement et politiquement, il sera nécessaire de mettre en place des procédures d'encadrement pour éviter que des sociétés privées s'efforcent d'obtenir des profits jugés excessifs dans l'exercice d'une activité destinée à vendre un bien indispensable à la vie. La régulation du secteur doit en faire un secteur offrant des possibilités de rémunération modestes et non spéculatives, mais stables et à long terme.

Dans le second cas, les mécanismes de marché seront inopérants ou s'ils le sont, ce ne sera qu'en complément de dispositifs d'aide au développement. En effet, nous sommes ici en présence de régions à solvabilité réduite, donc globalement d'utilisateurs qui ne peuvent payer qu'une partie du tarif sans qu'il y ait possibilité pour les plus riches de



compenser les déficits des plus pauvres. Cela signifie que la différence entre le montant facturé par l'investisseur/opérateur et la capacité de paiement des usagers locaux devra être prise en charge, ce qui revient à réfléchir sur les transferts de richesse à opérer des pays les plus riches vers les pays les plus démunis.

Une étude plus précise du marché montre que dans des grands pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil ou même la Russie, les mécanismes à mettre en œuvre pourront s'avérer différents d'une agglomération à une autre et c'est donc en fonction des données socio-économiques de chaque ville que le mode de financement devra être étudié.

### *LES CONDITIONS DE MOBILISATION DE NOUVELLES RESSOURCES FINANCIÈRES*

Le développement durable dans l'eau passe par la mobilisation de ressources financières additionnelles considérables. Or, il n'y aura pas d'avancée décisive en ce sens sans un véritable engagement politique international. Dix ans après Rio, sera-ce le cas à Johannesburg ? On peut en douter pour une série de raisons. Les enjeux financiers à l'échelle mondiale sont très élevés et les récentes déclarations effectuées en mars dernier lors de la conférence de Monterrey au Mexique sur le financement du développement sont restées extrêmement prudentes. De plus au sein de l'OCDE, il n'y a pas encore de convergence de vue claire entre l'Europe, le Japon et les États-Unis sur les initiatives à prendre concernant l'eau. Par ailleurs, le pluralisme des acteurs peut conduire à des prises de position divergentes voire contradictoires sur le rôle qui devrait être dévolu au secteur privé. Néanmoins, il est désormais nécessaire et urgent de lancer une réflexion pour un partenariat global entre le public et le privé dans le domaine de l'eau pour faire face à un défi d'une ampleur exceptionnelle. Pour autant, des travaux préalables doivent être réalisés afin qu'une coopération efficace et équilibrée puisse être mise en œuvre.

#### *Une évaluation crédible des besoins mondiaux*

Aussi étonnant et paradoxal que cela puisse paraître, nous ne disposons pas actuellement de chiffres précis et crédibles sur les investissements à réaliser à court, moyen et long terme. Les indications fournies à La Haye en matière de besoins annuels d'investissement font certes état de 180 Md\$, mais il s'agit là d'un ordre de grandeur (considéré comme prudent par les auteurs de ces travaux) reposant sur des hypothèses macroéconomiques sans chiffrage par région ni même par pays. En l'absence de telles données, il est donc difficile d'approcher sérieusement



les marchés de capitaux. Une cartographie mondiale des besoins en matière d'hydraulique urbaine basée sur une approche ville par ville constitue par conséquent un préalable.

### *La mise en place de garanties financières spécifiques*

Le problème majeur du financement des infrastructures dans l'eau n'est en réalité pas tant un problème de financement qu'un problème de garantie. Les ressources existent et elles sont abondantes. La difficulté réside dans leur mobilisation. Or, elles ne pourront l'être que si un dispositif de garanties adapté existe à grande échelle, ce qui aujourd'hui n'est pas le cas.

Certes, les garanties d'assurance-crédit délivrées par les grands assureurs-crédits nationaux peuvent couvrir les financements et les exportations d'équipements destinés aux projets d'adduction d'eau. Plus récemment, la Banque mondiale, suivie par quelques autres banques multilatérales, a mis en place des programmes intéressants de garanties partielles, qui couvrent les obligations-clés des autorités délégantes dans le cadre des contrats de concession. Cela concerne, en particulier, les obligations de paiement, l'application des révisions tarifaires et le paiement de l'indemnité de terminaison. Il ne s'agit donc pas de rechercher de nouvelles garanties au plan technique mais d'organiser à un niveau d'engagement infiniment supérieur les systèmes de garantie de type bilatéral ou multilatéral.

Les problèmes techniques liés au financement et aux garanties à mettre en place sont parfaitement surmontables. En revanche, les principales difficultés résideront dans le contrôle et l'échelonnement des risques. L'énormité des besoins annuels nécessitera, en effet, une très grande vigilance dans la gestion des risques car les montants cumulés constitueront très rapidement des engagements considérables. Les récentes crises financières nous ont appris que l'effet de domino pouvait se développer rapidement et affecter une région durablement et lourdement. C'est donc en regard des besoins régionaux et des priorités liées aux difficultés humanitaires que les engagements devront être répartis géographiquement et échelonnés dans le temps. Même si les concessions dans l'eau s'étendent sur des périodes allant de 20 à 30 ans, le soutien nécessaire au secteur privé se limite généralement à 10 ans voire même à 7 ou 8 ans.

Le partage des risques entre le secteur privé et le secteur public constituera une des clés du succès de même que la vitesse de rotation des créances garanties qui sera très liée au risque politique. De ce point de vue, la solidité des liens contractuels noués au travers des partenariats publics/privés entre autorités délégantes et délégataires sera le plus souvent un préalable à la bonne fin des opérations engagées.



*L'évaluation du niveau de la solidarité internationale requise  
et les mécanismes pour y répondre*

Le problème posé ici est celui de la prise en charge transitoire de l'écart entre le prix réel de l'eau et le prix moyen auquel l'eau pourra être effectivement vendue. À ce stade, il conviendra, projet par projet, d'évaluer le montant de l'aide nécessaire sur une période de l'ordre de 25 ans. Comme la subvention du tarif ne pourra être prise en charge par les budgets locaux, la problématique posée ici est celle des transferts des pays riches en direction des pays pauvres et des modalités qui les accompagneront.

En l'absence d'aides particulières, un opérateur public ou privé ne pourra intervenir que si le prix de l'eau lui est payé, c'est-à-dire si un complément de prix lui est garanti par rapport à ce que les populations auront la possibilité de payer. C'est donc un important travail d'évaluation qui devra être effectué pour déterminer le volume d'aide globale qui sera nécessaire. Celle-ci se justifiera pour autant que des politiques d'ajustement tarifaire soient mises en place pour réduire progressivement les subventions extérieures de telle sorte qu'à l'issue d'une période de 25 ans, l'équilibre entre coûts et recettes soit atteint.

À ce titre, différents mécanismes peuvent être envisagés pour financer l'aide, qui d'une manière ou d'une autre sera un prélèvement payé par les populations des pays riches au profit des populations des régions les plus défavorisées. En France, le principe de « l'eau qui finance l'eau » est intéressant car il a fait ses preuves au travers des redevances qui sont payées aux Agences de l'eau qui subventionnent les investissements des collectivités locales et qui constituent un puissant moyen de levier. Si ce système était généralisé au niveau de l'OCDE, sous réserve que des modifications législatives soient adoptées dans certains pays, c'est plus de 700 millions de factures qui seraient susceptibles d'être concernées. Ainsi, à titre d'exemple, une contribution moyenne de 3 € par facture annuelle dégagerait un montant de plus de 2 Md€ par an.

*La nécessité d'un engagement politique international*

Les retards accumulés au cours du XX<sup>ème</sup> siècle montrent que les investissements à réaliser dans le secteur de l'eau au niveau mondial seront au cœur d'une véritable stratégie de développement durable. Il ne fait pas de doute que les nouveaux mécanismes financiers à développer le seront de manière très significative et pour longtemps afin de satisfaire les immenses besoins qui sont exprimés partout dans le monde.

La mise en œuvre d'une telle politique au niveau requis n'est pas envisageable sans un engagement politique international fort venant en tout premier lieu de l'Europe, des États-Unis et du Japon. En abordant



le XXI<sup>ème</sup> siècle, l'humanité aborde aussi quelques grands enjeux, dont celui de l'eau, qui conditionnent sa survie. Nous sommes à l'heure d'une prise de conscience impérative sur les choix et les priorités. Investir dans les nouvelles technologies est utile, même si on a vu que cela pouvait se faire au prix de pertes abyssales, mais investir dans l'eau est vital. Si ces capitaux qui se sont évaporés au cours des deux dernières années avaient été orientés dans le secteur de l'eau, ils auraient été créateurs de valeur et de richesse en même temps qu'ils auraient contribué à apporter une partie des ressources financières nécessaires.

Pour ce faire, les deux principaux problèmes qui doivent être surmontés sont la mutualisation des risques financiers générés par le cumul des investissements et l'organisation de la solidarité. Dans l'un et l'autre cas, l'engagement de la communauté internationale est incontournable. Affirmer que l'eau est une priorité sans s'en donner les moyens est inutile. La collaboration qui doit être recherchée entre les marchés de capitaux, qui ont les ressources financières, et les États, qui ont les moyens d'apporter les garanties, se fera à ce prix.

Il est prématuré d'imaginer y parvenir à Johannesburg. Pourtant, c'est bien la voie dans laquelle il faudra s'acheminer. Il est urgent de le faire : l'issue de la bataille de l'eau en dépend.